Rapport public Parcoursup session 2025

CFA agricole des Ardennes - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFA agricole des Ardennes - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables - en apprentissage (29681)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA agricole des Ardennes - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables - en apprentissage (29681)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	64	6

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Rédaction	Capacité d'analyse et de synthèse	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	savoir faire	Pratique professionnelle, autonomie	Important
Savoir-être	Savoir être	Assiduité, ponctualité, et motivation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Candidature	Diplôme de niveau 4 exigé. Entretien individuel sur la formation et le projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	Implication de l'apprenti dans la vie du centre	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les résultats insuffisants

de mauvaises appréciations

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Pour cette année non car nous n'avions pas de profil cordée de la réussite

Les modalités d'examen des voeux

l'examen des voeux a porté sur les parcours et les aptitudes scolaires ainsi que sur les motivations pour le domaine de formation concernée.

Pour ceux où nous avions un doute nous leur avons proposé un entretien.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les motivations et la démonstration de la réflexion sur le projet professionnelsont essentielles dans les choix réalisés.

De même qu'il est important d'assurer les résultats pour l'entrée en formation.

L'implication dans le monde associatif ou dans un conseil municipal jeune ou autre est un plus.

Signature :
christophe laurent,
Chef d'établissement de l'établissement CFA agricole des Ardennes